

# Saint-Aubin

Direct infos

Numéro 25 - mars 2023

Budget 2022 / 2023



## #Associations



# CONCOURS

# PHOTO



## Thème : Saint-Aubin dans vos yeux

Vos plus belles photos sont à envoyer au plus tard le 30/06/2023 à l'adresse : [communication@saint-aubin.fr](mailto:communication@saint-aubin.fr)

Un jury sélectionnera les 10 meilleures photos qui seront ensuite imprimées et exposées dans le village !

## Sommaire

Rétrospective .....	4
<b>Associations</b>	
Qun Wu.....	6
AHSA.....	8
PotCom.....	9
Un cœur pour la paix .....	10
Comité des fêtes .....	11
Saint-Aubin Seniors .....	12
Fortissimo.....	14
TCSA .....	16
<b>Comptes</b>	
Comptes 2022.....	18
Budget 2023 .....	21
<b>Environnement</b>	
Eclairage public.....	26
Battues administratives .....	28
Dépenser moins .....	29
Mieux trier ses déchets .....	30
Frelons asiatiques .....	31
<b>Jeunesse</b>	
La crèche du Héron.....	32
L'école maternelle Les Alouettes.....	34
L'animation jeunes.....	36
En bref.....	40
Livraison du compost.....	41
Solidarité / Agenda .....	42
Infos utiles .....	43

DIRECT INFO n°25  
Mail : [communication@saint-aubin.fr](mailto:communication@saint-aubin.fr)  
Directeur de la rédaction : P-A Mouret  
Responsable rédaction : Sandrine Mouret  
Crédits photographiques : - AdobeStock, Freepik, Wikipedia  
Impression : Oliphant - Tirage : 350 exemplaires



### EDITO

*Ce début d'année 2023, s'annonce riche en projets comme vous allez le découvrir dans ce journal. A ce sujet, je tenais à remercier l'équipe municipale, les agents, mais aussi les associations de notre village pour leur implication dans le suivi des actions qui sont menées.*

*Grâce au travail de ces bénévoles, Saint-Aubin est un village dynamique, où il fait bon vivre (1er au classement de l'Essonne et 27ème en France / 36 000 communes). Votre engagement dans les domaines culturels, sportifs et environnementaux est essentiel pour renforcer la cohésion sociale et offrir à nos habitants des moments de convivialité et de partage.*

*C'est pourquoi, nous sommes fiers de soutenir chacune de vos initiatives et de faciliter votre travail. Nous avons mis en place des outils pour répondre à vos demandes et nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins.*

*Mais tout ceci est possible, via une bonne gestion des deniers publics, ce qui nous permet de maintenir un niveau d'investissement souhaité sans augmenter notre endettement (qui demeure très faible), et ce tout en continuant à offrir des services de qualité à nos habitants.*

*Bonne lecture*

*Votre Maire*

# RETROSPECTIVE 2022 / 2023

# Vœux du Maire



Fête de Saint-Aubin



Fête de l'école



Les fourberies de Scapin



Inauguration jardin pédagogique



Cinéma en plein air



Cérémonie du 11 novembre



Concert Louis Prima Forever



# ASSOCIATIONS

## Qun Wu Saint-Aubin

### Qui sommes-nous ?

L'association QUN WU (prononcer choune wou et traduisez « groupe martial ») a été créée à Saint Aubin il y a 15 ans par Claude Fontaine pour apprendre et pratiquer le Tai Ji Quan, les armes et le Qi Gong.

Nos disciplines permettent de rester en forme à condition de pratiquer régulièrement. Pour vous aider dans cette démarche, car il n'est pas toujours facile de travailler seul, nous avons mis en place des cours de tai ji quan et de qi gong les lundis, mardis, mercredi et jeudis.

Nos enseignants : Anne Marie 4e Duan, Martine 1er Duan et Jean Yves 1er duan, continuent à se former à l'Ecole Jing Wu dirigée Maître Yuan Hong Hai 8e Duan, expert international.

Nous vous rappelons que nos cours sont accessibles à tous les habitants de Saint-Aubin à des tarifs subventionnés par la mairie.

En 2010, l'Association a accueilli avec le maire de l'époque, Gaëtan de Guilbon, Maître Cai Long Yun 9e duan, un des plus grands maîtres de wushu de Chine, considéré comme «trésor national». Celui-ci a remis à la ville de Saint Aubin une magnifique épée conservée à la Mairie, dans la vitrine de la salle du Conseil.

Etaient présents Maître Wang Pei Kun 8e duan Monsieur Sun Haichao, conseiller de l'ambassade de Chine et sa femme.

Depuis 15 ans, 160 personnes dont une cinquantaine de Saint-Aubinois soit presque 1/10 de la population adulte ont testé nos disciplines, certains pendant quelques mois d'autres depuis des années. En plus de ses cours hebdomadaires, l'association fait venir Maître Yuan 3 fois par an pour des stages de tai ji quan et de qi gong.



La théorie sur le tai ji quan et le qi gong est utile pour la compréhension de la pratique.

A plusieurs reprises, l'association Qun Wu a permis aux habitants de Saint-Aubin de profiter de différentes manifestations au contact de la culture chinoise : spectacle de kungfu wushu, tai ji quan, exposition de calligraphie et découverte de la cuisine chinoise.



Avec l'école des Alouettes : Démonstration à l'éventail et photo souvenir

### Stage de cuisine chinoise



2015, découverte de la cuisine chinoise : achat des denrées, confection des plats et dégustation. Cette expérience n'a pu être renouvelée, la cuisine de la salle de la Colombe étant trop petite. Ce premier stage limité à 6 personnes avait réuni exclusivement des Saint-Aubinois.

### 2019, exposition de calligraphie chinoise



Initiation



Longévité



M. Yuan Chang Hai



Calligraphie



De gauche à droite : Anne Marie Moustier Maîtres Yuan Hong Hai, Wang Pei Kun, Cai Long Yun, Sun Haichao, Gaëtan de Guilbon, Mme Sun.



Epée chinoise offerte à la mairie de St Aubin par Maîtres Cai Lung Yun et Wang Pei Kun

Quels que soient l'âge et les sports pratiqués, la pratique complémentaire du tai ji quan et du qi gong permet l'amélioration de la force musculaire, de la flexibilité, de l'équilibre, de la santé cardiaque, de l'attention, de l'efficacité dans le travail, une meilleure gestion du stress, de l'anxiété et de la dépression. En particulier, avec un investissement régulier :

- L'enfant améliorera son sens de l'équilibre, sa souplesse, la maîtrise de son souffle, et développera la conscience de son corps et de lui-même. Le qi gong, s'il est ludique, lui permettra d'améliorer sa concentration.

- Les retraités renforceront leur équilibre, réduiront les risques de complications et retarderont la perte d'autonomie.

Renseignements : Corinne : 06 23 92 76 ou Danièle : 06 86 77 58 18 - Email : qunwu91@orange.fr

# ASSOCIATIONS

## AHSA

Après une rentrée très active, l'AHSA continue de proposer pour 2023 des activités nouvelles. Vous avez été surpris et avez participé à la dictée de Saint Aubin.

### Dictée du 4 février

Fin d'après-midi studieuse samedi 4 février pour affronter les pièges de la dictée de l'AHSA. Il y avait des mots à trait d'union, des accords de participes passés, des mots inconnus, mais aussi de la bonne humeur et de l'expertise pour se sortir de ce naphte étendu par Marie-France et Marianne.

Le pot de la fin a été bienvenu pour échanger sur les difficultés du texte. N'oubliez pas nos activités habituelles : Art Floral, Aromathérapie...  
A retrouver sur [www.ahsa.fr](http://www.ahsa.fr)

Claudine Fages



Le 11 mars dernier, l'AHSA vous a proposé d'assister à une conférence qui sortait de nos thèmes habituels. Jean-Louis Ozsvath nous a fait revivre les voyages des frères Omidvar. En effet en 10 années, ces 2 aventuriers iraniens ont ainsi parcouru le tour du monde à moto, ou avec une 2 CV. La devise de ces passionnés du voyage « découvrir, comprendre, faire partager ». La conférence a été suivie d'un buffet découverte des saveurs iraniennes au plus grand plaisir des convives.

**A noter sur votre agenda, le 1<sup>er</sup> avril 2023** verra sur le village de bien étranges poissons faire la fête. L'équipe de l'AHSA proposera ainsi aux enfants des ateliers créatifs qui seront suivis par une chasse aux œufs. Les participants petits et grands seront tous récompensés. Un goûter clôturera cette fête du chocolat. Surveillez votre messagerie, les infos suivent...

Que diriez-vous d'une visite d'un musée accompagnée par une conférencière, d'une partie de pêche sur les étangs alentours, d'un escape game pour petits et grands...

Mais n'oubliez pas de suivre les nouvelles de Hubert, notre célèbre Carapédal, primé par la Région Ile de France. Vous l'avez déjà certainement rencontré sur le chemin entre Villiers le Bâcle et Saint-Aubin avec des parents et des enfants qui pédalent avec énergie. Le soir, le vélo bus prend ses quartiers nocturnes dans le local construit par l'équipe technique municipale, à l'arrière du bâtiment de la mairie.

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.AHSA.fr](http://www.AHSA.fr) pour suivre notre actualité et pour vous inscrire. Vous pouvez aussi nous suivre sur facebook pour connaître les prochains événements.

*Rédaction commune du bureau de l'AHSA*

## POTCOM

Voici quelques années (2012) l'association Apesa devenue PotCom a créé des jardins partagés. Ces jardins sont cultivés sans pesticides, ni herbicides et de plus en plus en permaculture afin d'avoir des fruits et légumes plus sains à la consommation.

Les jardins sont un lieu de convivialité : des liens se nouent pour travailler ensemble, planter ou organiser les arrosages. C'est aussi un lieu d'échanges, de conseil ou de plantes, entre les jardiniers mais aussi les habitants. Ces jardins contribuent à l'embellissement du village mais est aussi devenu au fil des ans un lieu de promenade et détente.

Chaque année, l'association convie les Saint-Aubinois-ses autour d'un déjeuner dans les jardins. Réservez votre dimanche 24 septembre 2023 pour venir à notre BBQ !

*« Un jardin, même tout petit, c'est la porte du paradis » Marie Angel*



## INFO ASSOS

### Le département au service des associations / La boîte à outils

Constituée de fiches pratiques et d'outils, cette rubrique consiste à vous informer sur la création d'association, la gestion administrative et comptable, l'emploi associatif, l'organisation d'événements ainsi que sur les outils collaboratifs.

le Conseil départemental de l'Essonne vous soutient en vous proposant des formations gratuites.

Afin d'offrir un service de proximité, le Département développe le partenariat avec les communes afin de délocaliser son offre de formations. Ainsi, ce plan de formation innovant a l'ambition de vous accompagner dans les différentes étapes de la vie de votre association et soutenir les besoins spécifiques du territoire. Il permet d'acquérir des compétences nouvelles afin d'être au fait des évolutions sociétales et réglementaires...

Le conseiller numérique dédié aux acteurs associatifs essonnais peut vous aider à mieux connaître et à mieux maîtriser les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, sites web, réseaux sociaux, emailings, outils de gestion, vidéoconférences, etc.).

Si vous le souhaitez, il vous aidera également à définir une stratégie et un plan d'action qui répondra aux besoins de votre association.

Appelez-le au 01 60 91 96 18 ou envoyez-lui un email à [ephilippe@cd-essonne.fr](mailto:ephilippe@cd-essonne.fr) ou venez directement le rencontrer lors d'une de ses prochaines permanences.

# ASSOCIATIONS

## Un cœur pour la paix

MERCI !

Dans notre « Beau village » de St Aubin a eu lieu le Loto organisé par le Comité des Fêtes.

Donc oui ! Un grand merci à Dominique Caignault Président, Francine « multiscarte Bénévole » et toutes les « petites mains » qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Pourquoi ces remerciements, tout simplement pour confirmer que dans notre village où il fait si bon vivre, la solidarité et la Générosité du Cœur sont toujours présentes !

En effet, lors de cette soirée ludique et bienveillante, Dominique a annoncé que son bénéfice, (six cent six Euros / 606€ ) serait entièrement reversé au profit de notre Association « Un Cœur pour la Paix » !!

Je dois dire que j'ai été profondément touché par ce geste qui montre l'entraide entre associations et la grande humanité des Bénévoles dont Dominique est un bel exemple depuis si longtemps.

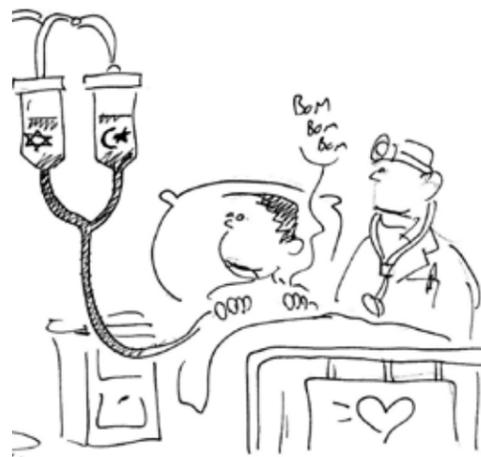
Alors merci à vous tous qui avez participé ou animé ce Loto et merci aussi aux discrets donateurs qui se sont manifestés en ce début d'année, c'est grâce à vos dons que d'autres Enfants pourront être opérés et d'autres médecins formés.

Dans le contexte actuel, face à la guerre et les colères de notre Terre, où tellement d'Humains souffrent moralement et dans leur chair, il est réconfortant de constater que la Fraternité n'est pas un vain mot !

Encore Merci !

**Alain Aumaître**

Un Cœur pour la Paix  
Tel: 06 62 06 70 41



## Comité des fêtes

Le Comité des fêtes est sorti d'hibernation au printemps 2022 avec la fête du village qui a pu se dérouler sous le soleil et puis, conjointement avec l'animation jeunes et son vide grenier, un barbecue participatif a précédé une première séance de cinéma de plein air en septembre. Un peu frisquet, mais bien appréciée.

En décembre, le père Noël est passé à la ferme de la Commanderie pour le goûter après le spectacle animé par Bernard et son singe Chico, Mister Laser, et l'acrobate Tom Shanon sur roller.

Après 2 ans d'absence, on a bien aimé se retrouver pour le loto en janvier. Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association « un cœur pour la paix », bien connue des Saint-Aubinois, grâce à Alain.

Et la suite, c'est la fête du village les 3 et 4 juin 2023. Comme d'habitude, je suis sûr que les habitants de Saint-Aubin vont être nombreux à donner un coup de main au montage, au démontage, pour tenir les stands ou aider Claude à la cuisine ou au service des repas. Merci !



D'ici là, l'assemblée générale se tiendra le 31 mars à 18h salle Picasso. Le bureau du comité des fêtes doit se renouveler. Si vous souhaitez voir la fête du village se prolonger, il y a besoin de nouvelles bonnes volontés pour venir nous épauler. Ce n'est pas une activité très prenante. Votre candidature par un simple mail à [cfsa91@gmail.com](mailto:cfsa91@gmail.com) sera grandement appréciée.

Que la fête continue !

Pour le comité des fêtes,  
**Dominique Caignault**  
[cfsa91@gmail.com](mailto:cfsa91@gmail.com)



# ASSOCIATIONS

## Saint-Aubin Seniors

### Qui sommes-nous ?

L'Association SAS, créée en 2014 a pour objectifs principaux de rassembler les seniors et les habitants de Saint-Aubin afin de rompre l'isolement et maintenir un lien social au travers d'actions et d'animations annuelles :

- voyage découverte
- sortie d'une journée « culture et patrimoine »
- partage de la galette des rois,
- fête de la chandeleur avec dégustation crêpes
- pots de l'amitié
- jeux divers

Régulièrement, les seniors se retrouvent tous les vendredis et mardis dès 14 heures 30 dans la Salle Intergénérationnelle de la Mairie. Des jeux de société sont à disposition (billard, scrabble...) pour passer un agréable moment d'échange et de jeux. Un goûter est offert aux joueurs, mais aussi à tous ceux qui passent échanger des nouvelles ou simplement « papoter ».

### Les rencontres en 2022 et 2023



*Pot de l'amitié 2022 à « l'invitation »*



*La crêpes-party, certains se sont essayés au bilig avec succès ! (enfin, pas la première...)*

### Les seniors à la fête

C'était le 10 décembre, pas chaud et humide. Mais dans la froideur hivernale, il n'y a rien de plus réconfortant que de se rencontrer et passer un agréable moment avec les villageois. C'est la mission du traditionnel repas de fête offert par la mairie aux seniors de Saint-Aubin, venus en nombre se réjouir et déguster de bons mets.

L'apéritif dans une ambiance calme a vite fait place aux retrouvailles et échanges de nouvelles, et la fête s'est installée avec une troupe de musiciens, chanteur, et danseuses créoles, d'un dynamisme débordant. Les chansons, danses et farandoles s'enchaînaient et la joie rayonnait sur tous les visages.

Moments très appréciés, les intermèdes musicaux, car Guy le guitariste, et Eugène le saxo, nous ont réjouis avec des airs traditionnels ou jazzy. Ce qui a retenu l'attention de tous, c'est le sympathique plaisir que la troupe musiciens, danseuses et animateurs ont pris à nous offrir de la joie. De plus, le repas offert par la mairie était excellent.

Une soirée pour se retrouver et oublier les tracas quotidiens, ce fut une jolie fête qui restera un joyeux souvenir dans les cœurs.

### La galette des rois 2023

Le 16 janvier, c'est la galette des rois qui a fait l'évènement du mois de janvier. Heureux de se retrouver à nouveau, les seniors ont partagé la traditionnelle galette des rois, et les têtes couronnées ont été applaudies.



### Toute l'année, les jeux et activités les mardis et vendredis

Dans la salle intergénérationnelle, venez jouer ou simplement échanger des nouvelles, un petit goûter vous sera offert.



*Les jeux de société : scrabble ou Rummikub*

*Le jeu de billard dans la salle intergénérationnelle*

### Evènements à venir, notez les dates !

- La crêpes-party, le lundi 20 mars, salle de la Colombe, à 15 h
- le 3 avril, l'Assemblée Générale pour les adhérents
- voyage dans les Pouilles en Italie du 18 au 25 mai
- sortie d'une journée à la grande Armada à Rouen, le mardi 13 juin.

### Saint-Aubin-Seniors s'engage pour la planète :

Pour les voyages, l'association, dans une démarche éco-responsable, a choisi de faire un seul voyage par voie aérienne par an en excluant des destinations «au bout du monde», dans un objectif de respect de la planète et protéger les générations futures de la pollution excessive. Aux seniors, dans leur sagesse due à leur expérience, de montrer l'exemple !



# ASSOCIATIONS

## Fortissimo

La devise qui fait notre fierté à Fortissimo, c'est : « le jouer ensemble ».

Cette année nous avons d'ailleurs œuvré pour qu'elle soit encore plus notre fil conducteur.

L'orchestre tout d'abord ! Après un galop d'essai l'année dernière qui fut très satisfaisant, nous avons renouvelé le concept cette année. Une idée simple d'auberge espagnole mensuelle de la musique le dimanche après-midi. Chacun vient avec son instrument. Sur la base de morceaux

choisis par les professeurs de musique, on fournit les partitions pour tous. La participation à l'orchestre demande simplement d'avoir un instrument et une simple adhésion de 20 €. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Sous la direction de Nicolas Varin (professeur de piano) et d'Aurélié Rimsky-Strazielle (professeure de violoncelle), vous répétez les morceaux qui seront joués à l'occasion de l'audition de fin d'année. Les prochaines dates de répétition :

- Dimanche 26 mars 2023
- Dimanche 14 mai 2023
- Dimanche 28 mai 2023
- Dimanche 4 juin 2023

**Vous pouvez d'ailleurs réserver votre dimanche 11 juin pour l'audition ouverte à tous.**

Dans la même veine, Sabine Bruschet professeure de théâtre de Fortissimo propose des stages d'improvisation théâtrale d'une journée. Les deux prochaines et dernières séances de l'année auront lieu les samedi 25

mars et dimanche 16 avril 2023 à Villiers. Tout le reste de l'année des cours, enfants, ados et adultes sont donnés tous les mercredis à la maison pour tous de Villiers-le-Bâcle.



Et enfin un premier essai, l'organisation d'une **Master classe d'initiation au chant lyrique** qui s'est tenue du 3 au 5 mars à Saint-Aubin sanctionnée par un magnifique concert à l'église de Villiers-le-Bâcle.

Une dizaine d'élèves, tous niveaux confondus, y a participé. Ce fût un travail intense mêlant des cours individuels d'une vingtaine de minutes le matin, le déchiffrage des morceaux et des cours collectifs l'après-midi. Les cours et accompagnement étaient assurés par de jeunes talents de l'école normale de Paris : Héloïse Poulet à la direction qui a su transmettre sa passion de jeune chanteuse d'opéra à tous et Benjamin Brunet au piano en tant que chef de chant.

Ce fut une vraie réussite : chanteurs et spectateurs étaient agréablement surpris du résultat. Magnifique expérience d'échanges et de chanter ensemble à reproduire !

Nous organisons également un concert de musique actuelle, le 13 mai 2023. Il sera composé d'un groupe de musiciens de Fortissimo et d'autres groupes voisins de rock invités. Si vous souhaitez venir jouer, n'hésitez pas à contacter Fortissimo par email à [fortissimo91contact@gmail.com](mailto:fortissimo91contact@gmail.com).



Pour autant, nous n'avons pas laissé de côté les fondamentaux. Toute l'année nous proposons des cours à Saint-Aubin et à Villiers-le-Bâcle : batterie, clarinette, flûte traversière, guitare basse, guitare classique, guitare électrique, harpe, piano, trompette, saxophone, et violoncelle.

Du côté des petits, nous proposons un cours d'éveil musical, et nouveauté de l'année scolaire 2022-2023 un cours de découverte instrumentale. Les élèves qui n'auraient pas encore fait leur choix d'instrument pour toute une année scolaire feront leurs premiers pas musicaux en découvrant et manipulant des instruments. Ils abordent ainsi par la pratique les premières notions de formation musicale, de rythme, et de lecture de notes.

La danse n'est pas en reste. Le mercredi à Saint Aubin, nous vous proposons du modern jazz ados, du hip-hop ados et du street jazz enfants.

Musique, orchestre, chant, théâtre, danse. Nous voulons vous faire vibrer au travers de tous ces arts et vous faire apprécier « le jouer ensemble ». Et pourquoi pas une comédie musicale pour les années à venir ???

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook de Fortissimo pour être au courant de nos actualités et événements <https://www.facebook.com/fortissimo91/> et à préparer l'année scolaire prochaine en consultant les activités proposées sur le site internet : <https://musiquefortissimo91.wordpress.com/>



# ASSOCIATIONS

## Tennis Club Saint-Aubin

**TCSA : Un club pour les passionnés de tennis et pas seulement.**

Pour ceux qui ne connaissent pas, le Tennis Club de Saint-Aubin (TCSA) est une association à but non lucratif qui repose sur les bénévoles pour maintenir et promouvoir le tennis au sein de notre village. Le TCSA organise régulièrement des tournois et des événements pour ses membres et les Saint-Aubinois.

Oui, vous pouvez participer aux événements proposés par le TCSA, même si vous n'êtes pas membre (hormis les activités homologuées par la FFT) ce qui en fait une association conviviale et amicale où nos habitants peuvent partager des moments sportifs ensemble. Une excellente occasion pour se rencontrer.

En plus de fournir un lieu de convivialité sportive pour les joueurs de tennis, le TCSA est également engagé dans la promotion du sport auprès des jeunes du village. Le club organise avec notre partenaire l'ATO d'Orsay des formations pour les jeunes joueurs qui sont conçus pour les initier au sport et les aider à développer leur potentiel de tennis. Des cours sont aussi disponibles pour les adultes de tous niveaux et surtout chez les débutants car c'est un excellent moyen d'apprendre les coups de base comme le service, le coup droit, le revers, la volée et le smash.

Le tennis est un sport complet qui offre de nombreux avantages pour la santé physique et mentale. En jouant régulièrement, vous pouvez améliorer votre condition physique, renforcer vos os et articulations, réduire votre stress, améliorer

votre coordination et votre concentration, et développer votre confiance en vous. Que du bonheur ! Donc, n'hésitez pas à rejoindre le TCSA !

Chaque année le TCSA participe au forum des associations de Saint Aubin pour inscrire les anciens et des nouveaux adhérents au club. Mais il ne faut pas attendre le forum pour vous inscrire. N'hésitez pas à nous poser des questions via notre e-mail [tc.saint.aubin@gmail.com](mailto:tc.saint.aubin@gmail.com). Venez nous rencontrer lors de nos événements en espérant vous voir nombreux sur les courts.

Malgré l'absence de courts couverts le tennis ne s'arrête pas en hiver, 34 adhérents sont inscrits aux cours de tennis qui sont délivrés au Club ATO à Orsay, un club de tennis avec ses courts couverts sur terre battue. On y trouve une équipe conviviale et des profs très sympas (Trésor et Simon).

Pour permettre aux adhérents de continuer à pratiquer le tennis, le TCSA a fait les démarches nécessaires pour accéder au nouveau complexe sportif universitaire du Moulon. Maintenant, nos adhérents peuvent accéder à ce très beau complexe équipé de 4 courts de tennis tous neufs. Ceci va nous permettre de proposer d'autres activités à nos adhérents et Saint-Aubinois durant les mois d'hiver. On travaille sur MON DIMANCHE SPORTIF, des mini-tournois de tous niveaux... à suivre ! Aujourd'hui un dimanche sportif, demain un Padel ?

### Le Tournoi interne

Depuis très longtemps le TCSA organise chaque année son tournoi interne, qui se déroule sur environ 3 mois, à partir du mois d'avril avec les finales prévues vers la fin juin. Depuis quelques années, ce tournoi comporte plusieurs épreuves : jeunes, femmes et hommes. Il est en partie homologué. Par voie de conséquence, ce tournoi est réservé aux licenciés de Saint-Aubin, nous essayons de débaucher un certain Rafa, mais celui-ci a un problème récurrent aux pieds et il préfère sûrement faire Roland.... Personne n'est parfait !

### Les Matches d'équipe

Le TCSA a bien sûr un esprit familial et convivial ce qui ne l'empêche pas d'avoir une touche compétitive. Tous les ans, le TCSA participe au Championnat Challenge Automne Essonne

Si on zoom sur l'équipe sénior, après 4 rencontres, 3 victoires et 1 défaite, notre équipe a réussi à sortir des poules pour entrer dans le tableau final. Quel exploit ! Bravo à toute l'équipe et au capitaine Jérôme qui a su composer et motiver l'équipe. Mais nous sommes vite retombés sur terre en perdant 0/5 contre le T.C. LA VILLE DU BOIS, une équipe très solide qui par la suite, a perdu en demi-finale ; un très beau parcours du TCSA. Bravo à tous et rdv pour le Championnat interclubs Senior été Essonne qui démarre le 15 avril. Seront engagées 2 équipes Hommes Senior, 1 équipe hommes + 55 et une équipe Femmes.

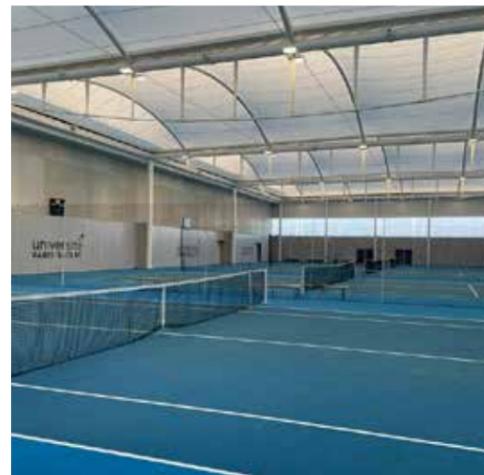
### Double surprise

Les beaux jours arrivent et rien de tel que d'ouvrir la saison tennistique par notre habituel double surprise. C'est complètement ludique, il ne s'agit pas d'un tournoi, c'est ouvert à tous les adhérents du TCSA, habitants de Saint-Aubin, vos amis, votre famille, jeunes et moins jeunes. Vous pouvez aussi bien jouer ensemble avec des enfants que des adultes. Bien sûr, cela se terminera autour d'un verre de l'amitié couronné par un BBQ.

Retenez la date du dimanche 2 avril 2023 pour le DOUBLE SURPRISE ! Et n'hésitez pas si vous êtes débutant ou sans raquette, on a ce qu'il faut !

**N'hésitez pas à venir encourager les joueuses et joueurs. Forza TCSA !**

*Sportivement  
LE TCSA*



## Le 14 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de l'année 2022.

À la suite des exercices 2020 et 2021 perturbés par la crise sanitaire, l'année 2022 a renoué avec une activité « normale ».

En particulier, les services communaux et les associations ont pu retrouver un rythme d'activité habituel. Cependant des conséquences de cette pandémie ont continué à se faire sentir, notamment sur les chaînes d'approvisionnement et les prix de nombreuses matières premières.

Ce phénomène a, de plus, été démultiplié par le conflit entraîné par l'invasion de l'Ukraine, portant brutalement l'inflation bien au-dessus de 5%, alors qu'elle était inférieure à 2,5% par an depuis plus de 30 ans.

Néanmoins, comme cela avait été mentionné dans le Direct infos n°24 de novembre dernier, l'impact de ce regain d'inflation ne s'est pas trop fait sentir sur nos comptes de 2022 :

### Dépenses :

- Pour ce qui est de l'électricité nous avons été protégés par notre appartenance au groupement d'achat Sipperec, qui a « limité » la hausse des prix à environ 18% sur 2022. Un groupe de travail a été mis en place, mi 2022, au sein du Conseil Municipal pour rechercher des moyens de réduire nos consommations et limiter les hausses de coûts. Nous poursuivons par ailleurs les investissements pour réaliser des économies d'énergies.

- Pour ce qui est des prestations de service, hormis quelques exceptions, les hausses ne se font sentir que progressivement avec l'évolution des indices de revalorisation. L'impact sur 2022 n'a donc pas été très important.

- Pour ce qui est des dépenses de personnel, nous avons appliqué la hausse nationale de 3,5% du point d'indice des agents au 1er juillet, que nous avons décidé de compléter par une hausse du même niveau sur les primes, à partir de novembre.

Il faut aussi noter que l'équipe municipale a été incomplète en 2022 du fait de l'absence de Secrétaire Générale, ce qui a entraîné des difficultés pour le personnel en effectif réduit et conduit à des économies involontaires (dépenses de personnel et décalages dans la mise en œuvre d'actions prévues).

**Au final, le niveau des dépenses du budget n'a pas été atteint, à 1 368 435 € contre 1 498 330 € prévus, soit -8,7%.**

### Recettes :

En ce qui concerne les recettes, qui sont dans leur grande majorité d'origine fiscale, nous avons bénéficié d'augmentations supérieures à celles prévues au budget :

- Revalorisation des bases des taxes locales ;  
- Taxe additionnelle sur les mutations (« Frais de notaires ») reversée par le département ;  
- Hausse du taux, fixé nationalement, de la taxe sur les consommations finales d'électricité.

**Au final, le niveau des recettes prévues au budget a été dépassé, à 1 836 260 € contre 1 781 112 € prévus, soit +3,1%.**

Ceci nous a permis de dégager en 2022 en section de Fonctionnement, la capacité d'autofinancement (CAF) positive très élevée, de 467 825 €.

Le niveau des investissements n'a pas atteint les objectifs, ambitieux, que nous nous étions fixés, du fait du report, de l'abandon et de la mise en œuvre décalée de certains projets.

En incluant les remboursements d'annuités des emprunts, le solde de la section d'Investissement est négatif de - 270 793 €, seulement.

A noter, en complément, un montant élevé d'investissements en cours de finalisation, non pris en compte au 31 décembre 2022, pour 224 778 €.

**Au total, l'année 2022 se solde donc pour la commune par un résultat excédentaire de 197 032€ €, contre un montant négatif budgété à hauteur de - 449 388 €.**



## Détail de la section de fonctionnement

• **Les recettes 1 836 K€ (+5% par rapport à l'année 2021) :**

### Attribution de compensation CPS :

1 059 k€ (ancienne taxe professionnelle), en légère hausse car nos investissements voirie payés par la CPS ont diminué en 2022, ce qui augmente le reversement que celle-ci nous fait,  
**Impôts locaux :** 620 k€, en hausse. De ces montants, 192 k€ sont prélevés au titre du fonds de solidarité régional et de la contribution au redressement des finances publiques,

**Etat :** Dotation Globale de Fonctionnement nulle,

**Droits de mutations :** 70 k€, en hausse, partagés par le Département,

**Ile de France Mobilité :** 45 k€ remboursement du coût des transports scolaires pour l'école de Villiers (Savac),

**Taxe sur la consommation d'électricité :** 18 k€, en hausse, taxe perçue par les communes, instituée au niveau national en 2021,

**Autres :** 216 k€, contribution des familles aux prestations scolaires et périscolaires, loyers perçus, etc.

• **Les dépenses 1 368 K€ (+5,6 par rapport à l'année 2021) :**

**Coûts du personnel :** 515 k€, stables malgré la hausse du point et les avancements, car vacance du poste de Secrétaire Générale,

**Dépenses générales de fonctionnement:** 336 k€, un peu inférieur au niveau habituel, malgré des hausses de prix,

**Scolaire et périscolaire de Villiers :** 180 k€, en forte hausse, augmentation de la participation et des tarifs,

**Associations :** 75 k€ Saint Aubinoises et caritatives,

**Crèche (SIVISA) :** 75 k€, en hausse, ce qui a permis d'augmenter les fonds disponibles à la crèche en fin 2022,

**Transports scolaires :** 45 k€ payé par la commune (Savac), en baisse du fait de l'arrêt de la ligne pour le collège,

**Autres :** 142 k€ (Conseil Municipal, aides aux étudiants et au transport scolaire, CCAS, subventions VAE...),

**Soit un total de dépenses de fonctionnement de 1 368 k€, supérieure à celles de 2021 (+5,6%).**

## Détail de la section d'investissement

• **Les recettes 149 K€ :**

**Fonds de compensation TVA :** 61 k€, basé sur la TVA payée sur les investissements de 2020,

**Subventions reçues :** 50 k€, versés par la CPS, moins que prévu au budget du fait du décalage des investissements réalisés,

**Autres :** 48 k€, taxe d'aménagement perçue sur les nouvelles constructions et amortissements pratiqués.

• **Les dépenses 420 K€ :**

**Remboursement des emprunts :** 80 k€

**Investissements :** 340 k€, contre 915 k€ prévus au budget :

- Réparation du pignon de la salle de spectacle 88 k€ (plus 58 k€ en cours) ;

- Pompes à chaleur pour l'école et la mairie 51 k€ (plus 63 k€ en cours) ;

- Vélo-bus Carapedal et son abri 25 k€ (subvention de 10k€ à recevoir) ;

- Réfection de la cour de l'école 23 k€ ;

- Jeux pour enfants 20 k€ (plus 33 k€ en cours) ;

- Chemin le long des tennis 13 k€ ;

- Nacelle pour le service technique 12 k€ ;

- Photocopieurs 10 k€ ;

- Amélioration dans différents bâtiments communaux, outillages et études...

A noter que les projets de réfection du chemin de la coulée verte (45 k€) et de la construction d'un terrain Multi-glisse (200 k€) ont été abandonnés.

**Le 14 mars, le conseil municipal a approuvé le budget de l'année 2023.**

## L'élaboration du budget

L'élaboration du budget a commencé fin 2022, année où nous avons dégagé un excédent du fait d'une bonne tenue des recettes, de dépenses contenues et de décalage dans les investissements. Des réunions avec les différents élus référents et les services municipaux ont permis de déterminer, service par service et compte par compte, les besoins de l'année 2023, pour les activités récurrentes et pour les initiatives de 2023 déjà identifiées.

Ces chiffres du budget ont été préparés alors que la crise sanitaire semble terminée. En revanche l'inflation, qui n'était plus un sujet depuis de nombreuses années, est repartie fortement à la suite des bouleversements entraînés par la guerre en Ukraine, dans une économie mondiale déjà fortement perturbée par la pandémie. En particulier les prix de l'énergie s'envolent et des hausses de prix sont à craindre dans de

très nombreux secteurs. L'hypothèse de travail retenue a été celle d'une année sans impact de la pandémie, donc avec les activités «habituelles», mais avec des hausses de prix beaucoup plus importantes que les années précédentes. Il faut noter que l'attribution de compensation versée par la Communauté Paris-Saclay (CPS), qui représente près de 60% de nos recettes, est figée et n'augmente donc pas avec l'inflation.

La présentation ci-dessous est une présentation économique des données, à savoir les montants que nous allons encaisser et dépenser au cours de l'année 2023. Ces données sont ensuite complétées avec les écritures comptables requises, notamment pour introduire dans le budget officiel les reports de 2022, pour déterminer les montants soumis au vote du Conseil Municipal.

### Total recettes

# 2,1 M€

#### Dont en fonctionnement :

**1 M€ :** Compensation CPS, montant défini lors du transfert de la taxe professionnelle à la CPS

**0,5 M€ :** Impôts et taxes

**0,1 M€ :** Produits des services (écoles, animation jeunes,...)

#### Dont en investissement :

**0,2 M€ :** Subventions

d'investissement de la CPS

### Total dépenses

# 2,7 M€

#### Dont en fonctionnement :

**0,6 M€ :** Charges de personnel

**0,5 M€ :** Charges générales

**0,2 M€ :** Scolaire et périscolaire

#### Dont en investissement :

**1 M€ :** Niveau très ambitieux

d'investissements, après des retards dans la mise en oeuvre des projets de 2020-2022

**0,1 M€ :** Annuité des emprunts

# PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

## Section fonctionnement

### Recettes [1 841k€] :

**Attribution de Compensation CPS**, [1 053 k€] en légère baisse. Reversement de la CPS défini lors du transfert des impôts économiques à celle-ci (taxe professionnelle) et qui évolue au gré des nouveaux transferts de compétence entre la commune et la CPS. Ce poste diminue légèrement en 2023, car l'enveloppe des travaux de voirie, effectués pour nous par la CPS, a été revu à la hausse pour 2023.

*Montant figé et non réévalué, malgré l'inflation.*

**Impôts locaux**, [650 k€] Taux d'imposition stables. Montant en hausse du fait de la hausse des bases décidée au niveau national à + 7,1%. *Pour rappel, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été remplacée par une compensation en Taxe Foncière. Par ailleurs, la baisse des bases taxables des biens industriels décidée par l'Etat est compensée par une contribution de celui-ci. Au final, ces deux mécanismes sont sans incidence pour notre niveau de recettes.*

**Prélèvement du fonds de solidarité IdF**, [-145 k€] plafonné à 11% des dépenses de 2021. Prélevé sur nos recettes fiscales.

**Dotation Globale de Fonctionnement**, [-52 k€] Stable - contribution au redressement des finances publiques. Prélevé sur nos recettes fiscales

**Produits du service et atténuations de charges**, [143 k€] Facturation aux usagers, en particulier les prestations du périscolaire, maternelle et élémentaire, et de l'animation jeunes.

**Taxe additionnelle aux droits de mutation et taxe sur la consommation d'électricité**, [80 k€] Répartition par le Département des taxes qu'il perçoit sur les transactions immobilières, pour 60 k€, et taxe, instaurée en 2021, sur la consommation finale d'électricité à Saint Aubin, pour 20 k€. Montants estimés.

**Autres dotations**, [74 k€] remboursement par IdF Mobilité des coûts des transports scolaires (53 k€), prise en charge par le CCAS du quotient familial (11 k€), Fond de compensation pour la TVA (5 k€).

**Revenus des immeubles**, [38 k€] loyers perçus sur le parc de 3 logements, propriété de la commune.

**Globalement les hypothèses retenues sont celles d'un niveau de volume habituel (sauf pour l'électricité avec une hypothèse de 40% de réduction de la consommation à la mairie et à l'école du fait de l'installation de pompes à chaleur), tant pour les dépenses que pour les recettes, et en intégrant des hausses de tarif : +81% pour l'électricité, +5% à +7% pour les divers achats et prestations de service.**

### Dépenses [1 545 k€] :

**Personnel**, [585 k€] salaires et charges du personnel (9 titulaires, 2 contractuels et des vacataires). En forte hausse, du fait de l'effet combiné de l'arrivée d'une Secrétaire Générale, prévu au 17 avril, de l'effet report des hausses intervenues courant 2022 (indices, primes et promotions) et d'une enveloppe pour une hausse probable du point courant 2023.

**Charges à caractère général**, [451k€] coûts de fonctionnement et d'entretien des bâtiments communaux (145 k€), électricité, en forte hausse en 2023 (71 k€), transport scolaire en hausse (inflation) (53 k€), communication-fêtes et cérémonies (49 k€), dépenses de l'animation jeunes (42 k€), entretien bois et forêts (16 k€), honoraires (12 k€), poste-télécom (10 k€), assurances (8 k€), etc.

**Scolaire et périscolaire Villiers le Bâcle** [190 k€] Coûts d'écologie, périscolaire et centre de loisirs de Villiers. Hausse des prix anticipée à +5%. Dépendra du nombre d'enfants scolarisés et des participations aux camps et aux activités du centre de loisirs.

**Crèche(SIVISA)**, [82k€] crèche intercommunale, en hausse, du fait de l'inflation des coûts d'énergie, d'alimentation et de personnel en particulier.

**Autres charges de gestion courante**, [80 k€] essentiellement indemnités, charges sociales et formation des élus (48 k€), aides aux étudiants, au transport scolaire et à l'achat de vélos électriques (25 k€).

**Associations Saint Aubin**, [75 k€] défini avec les associations, en fonction de leurs besoins et des règles définies pour le subventionnement des activités. En hausse en 2023, car les associations prévoient plus d'activités.

**Autres associations**, [25 k€] associations des communes voisines ou caritatives.

**CCAS** : [20 k€] cette dotation au CCAS, sera ajustée en réel, en fonction des besoins de celui-ci. En hausse du fait de l'aide mise en place pour les coûts de l'énergie.

**Financier**, [13 k€] intérêts sur les emprunts communaux. Dégressif car annuités constantes.

**Amortissement du compte 204**, [24 k€] Comptabilisation obligatoire d'amortissement des subventions d'investissement accordées, avec contrepartie en recette en Investissement.

**Les recettes (1 841 k€) sont donc supérieures aux dépenses (1 545 k€) ce qui dégage une Capacité d'Autofinancement (CAF) de 296 k€.**

# PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

# Comparatif 2022 réel / 2023 budget

## Section d'investissement

### Recettes [243 k€] :

**Fonds de compensation TVA**, [15 k€] Dotation de l'Etat égale à 16,404% des investissements 2021 soumis à tva et éligibles. En réduction car certains investissements ne sont plus éligibles.

**Taxe d'aménagement**, [6 k€] Taxe perçue sur les constructions, inclus les agrandissements, à Saint-Aubin.

**Subventions reçues**, [198 k€] Subventions CPS d'aide à l'investissement. En hausse, du fait des investissements de fin 2022 et de 2023.

**Amortissement du compte 204**, [24 k€] symétrique de la charge en Fonctionnement ci-dessus.

### Dépenses [1 133 k€] :

Remboursement d'emprunt, [73 k€] Annuité des emprunts. En diminution avec la fin d'une des lignes.

**Subventions d'investissement versées**, [24 k€] Fonds de concours versés à la CPS en participation aux investissements sur la voirie.

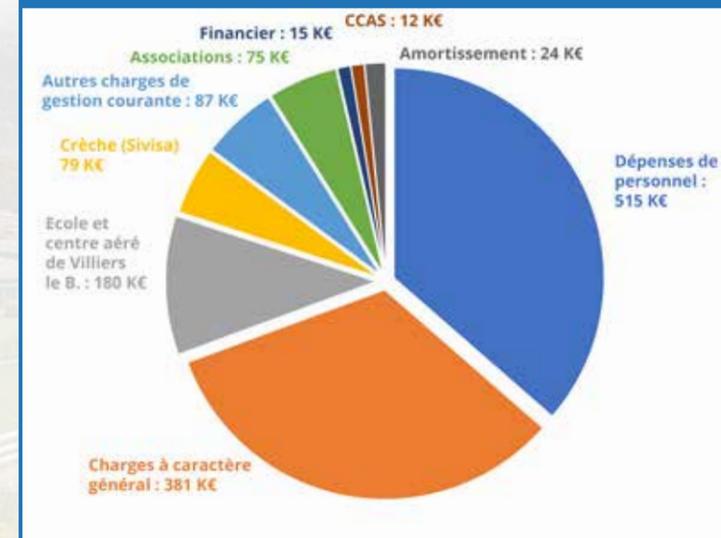
**Immobilisations corporelles et incorporelles**, [1036 k€] Niveau très ambitieux d'investissements, après des retards dans la mise en œuvre des projets de 2020-2022. Nombreuses lignes de dépense, réparties sur l'ensemble des domaines de compétence de la commune, notamment : cour de la Ferme (réfection complète et mise aux normes handicapés des accès aux salles communales), contrôle d'accès des bâtiments communaux, finalisation de la réfection du pignon de la salle de spectacle, finalisation de l'installation de pompes à chaleur, remplacement du fourgon du service technique, remplacement de jeux au Mesnil Blondel, études pour le remplacement du préau et pour des travaux dans l'ancienne maison d'habitation de la Ferme, etc.

La section Investissement serait donc déficitaire de  $+ 243 \text{ k€} - 1133 \text{ k€} = - 890 \text{ k€}$ .

Benoit JULIENNE  
Adjoint aux Finances

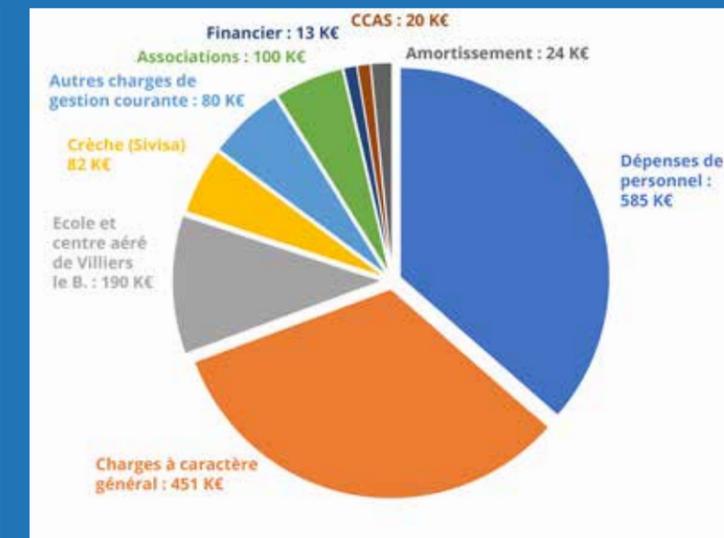
**Compte tenu de la CAF de 296 k€, nous aurions un déficit net de 594 k€, si tout le budget est mis en œuvre, ce qui nous amènerait à puiser dans les réserves constituées depuis plusieurs années.**

## Section fonctionnement Dépenses 2022



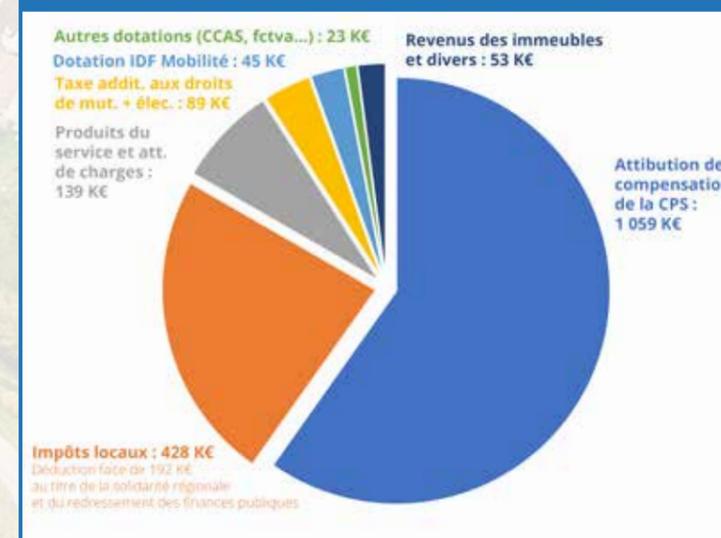
Total : 1 368 K€

## Dépenses 2023



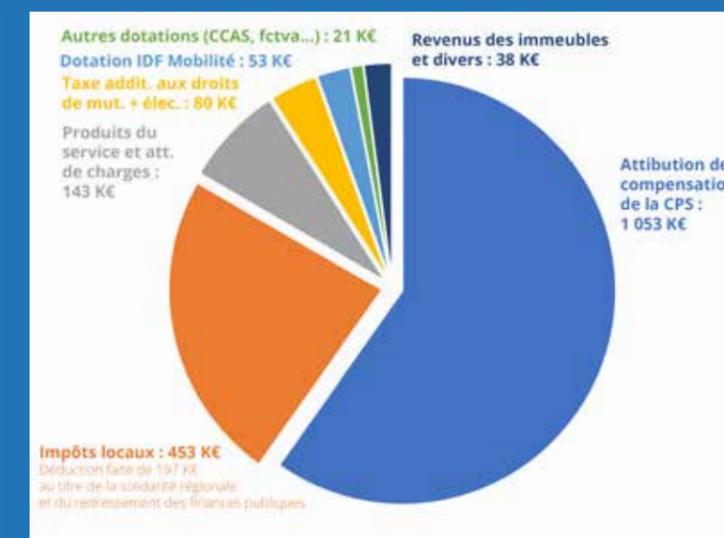
Total : 1 545 K€

## Section investissement Recettes 2022



Total : 1 836 K€  
CAF : 468 K€

## Recettes 2023



Total : 1 841 K€  
CAF : 296 K€

## Eclairage public

**L'éclairage public a fait l'objet d'une rénovation par tranches de 2015 à 2022.**

La campagne de rénovation a consisté à mettre l'ensemble de l'éclairage en conformité avec la norme EN 13201 qui interdit, entre autres, de projeter des lueurs vers le ciel et à remplacer les lampes par des éclairages à leds. La chronologie de ces travaux a été la suivante :

- En priorité, nous avons supprimé les « ballons fluo » (rue de la Commanderie - lotissement du golf) et remplacement par des réverbères type « Alural » (voir photo ci contre)

- Puis nous avons entrepris de remplacer les lampes classiques des réverbères types « Amandine » par des lampes leds. Lorsque nous avons entrepris cette phase, il est apparu que des lampes leds n'existaient pas pour les réverbères du modèle « Amandine ». Nous avons donc du faire fabriquer une lampe prototype à leds qui s'adapte sur nos réverbères Amandine par le constructeur. A réception du prototype, celui-ci a été mis en situation sur un réverbère de l'impasse de l'orée du bois pendant 18 mois pour tester sa fiabilité. Satisfaits des résultats de ce test en vraie grandeur, nous avons progressivement installé des lampes à leds sur nos 83 réverbères Amandine.

- Ensuite nous avons veillé à adapter les éclairages aux typologies des voies (carrefours routiers ou points dangereux) en respectant de la norme EN 13201. Ces points particuliers, notamment l'entrée de Saint-Aubin par le carrefour de la RD 306 ainsi que le carrefour route du golf - rue du clocher nécessitaient un éclairage plus puissant. A cette occasion, nous avons ajouté un « Prioriled » au-dessus du passage piéton entre le Courtepaille et la rue de l'étape qui est emprunté par les lycéens et usagers de la station de TCSP.

- L'éclairage du carrefour de Saint Aubin et la place du souvenir ont été remplacé à l'occasion de la disparition du rond-point.

- Les « points noirs » qui subsistaient sur les cheminements publics empruntés ont été éliminés : ajout de réverbères sur le chemin piétonnier parallèle à la route du golf devenu très pratiqué depuis que la gare du TCSP se situe devant le Courtepaille, ajout de deux points lumineux sur le parcours rue du clocher- crèche et quatre points lumineux derrière la mairie, de la salle intergénérationnelle au terrain multisport.

- Enfin, la dernière phase, réalisée en juillet 2022, a consisté à changer les lampes oranges des réverbères Odélie du quartier du héron et de la rue du clocher en lampes leds.



Amandine



Allura



Piano



Odélie

Au cours de cette modernisation progressive, nous avons pu diminuer les puissances des lampes leds à mesure de l'avancée de la technologie et de l'accroissement de l'efficacité des éclairages à leds. Ainsi, les premiers réverbères Allura ont été dotés de lampes de 51 watts, les Amandines de 42 watts et les dernières Odélie installées au quartier du héron et rue du clocher de lampes de 19 et 27 watts selon leur espacement.

Dès leur installation, la puissance des réverbères Allura et Amandine a été réduite de 50% de 23h30 à 5h du matin.

Enfin, les dernières installations ont été dotées de systèmes « à détection ». Les lampes sont en veille à 10% de leur puissance soit 4 w ou 2,5 w selon le modèle et délivrent 100% de leur éclairage au passage d'un véhicule ou d'un piéton pendant quelques minutes.

Au terme de cette campagne de rénovation de 2015 à 2022, soit huit années, qui a demandé un investissement d'un peu plus de 200 000 €, la nouvelle puissance moyenne installée est de 45w par point lumineux pour l'ensemble de l'éclairage public. La consommation annuelle

est passée de 94000 kwh à moins de 40000 kwh pour un coût de fonctionnement annuel, avant augmentation des prix de l'énergie, de 6000€ environ.

Les dernières lampes ont été installées dans le courant 2022, de sorte que nous n'avons pas un bilan d'économie énergétique en année pleine à comparer à la consommation avant rénovation. Nous disposerons de ce bilan complet, après une année entière d'exploitation, soit début 2024. Après rénovation complète de l'éclairage public et ajout de 21 réverbères pour éliminer les « points noirs », l'économie d'énergie est de 60% environ.

Aucun point lumineux « n'éclaire le ciel » conformément à la norme en vigueur.

Il faut noter que les éclairages publics des quartiers du Billehou et du Fond Guérin d'une part et du Fond Fanet d'autre part sont assurés respectivement par Villiers et Gif car les réverbères sont sis sur le territoire de ces communes.

En revanche, les réverbères de la rue du pré vert, bien qu'installés sur le territoire de Villiers sont inclus dans le patrimoine de Saint Aubin.

**Nota : les caméras de vidéoprotection sont alimentées par des batteries rechargées pendant les périodes de fonctionnement de l'éclairage public, c'est à dire, la nuit.**

### L'éclairage nocturne sur le territoire de la commune

Outre l'éclairage des rues de Saint Aubin qui dépend de la commune, les installations privées ou publiques installées sur le territoire de la commune participent à l'éclairage nocturne.

Plutôt que de réverbères, on dénombre ici de très nombreux points lumineux (certains mats supportent plusieurs sources lumineuses) selon les emprises suivantes :

Piste cyclable vers le Moulon : 29. Parc technologique : 46. Parc des Algorithmes : 141. Institut du Climat et de l'Environnement : 36. CEA Orme des merisiers : 50. Gare TCSP Soleil : 8. Carrefours entrée soleil et entrée algorithmes : 13. Synchrotron Soleil : 200. Carrefour Saint Aubin : 18. Piste cyclable vers Saclay : 37. Neurospin : 19. Gares TCSP Neurospin et saint aubin : 32. CEA chemin de ronde (parallèle à la rd 306) : 12. Carrefour entrée CA sud Neurospin : 16. Doseo : 13. CEA bord du golf : 30. CEA

Bassin des biches : 25. Eclairage public Saint-Aubin : 180 sur un total de 905 points lumineux allumés la nuit soit 20% seulement. Les autres points lumineux échappent à notre contrôle.

Cependant, à notre demande, le CEA a réduit de 50% la puissance de son chemin de ronde, mais ne peut faire plus pour des raisons de sécurité. Le synchrotron Soleil réfléchit à une organisation qui permette une réduction du nombre de ses points lumineux nocturne, contraint par une exploitation 24h sur 24. Il est, par ailleurs, surprenant d'observer que les points lumineux les plus puissants qui éclairent le ciel sont ceux de l'entrée de ICE, (Institut du Climat et de l'Environnement) qui abrite bon nombre d'experts de l'environnement...

Serge BLIN

## Régulation des populations de sangliers

Les bois de Saint Aubin sont envahis par une population de sangliers extraordinairement nombreuse. Les habitants du Fond Guérin et du Billehou voient leurs jardins ravagés par des hordes nocturnes de sangliers. Des promeneurs ont pu croiser trois de ces gros animaux côté du haras en pleine journée à 11h 50 ou encore 8 sangliers en milieu d'après-midi dans le chemin de la crête. Cette surpopulation provient de deux phénomènes naturels. Il n'y a pas de prédateurs de ces animaux dans nos bois. Les deux prédateurs du sanglier sont l'homme et le loup. Dans la mesure où nous n'autorisons pas la chasse dans les bois communaux et à moins d'y réintroduire le loup, la colonie de sangliers prolifère. Et elle prolifère rapidement ! Une laie commence à faire des petits dès l'âge de 18 mois, à raison de deux portées de 6 à 9 petits par an !

Nous avons donc demandé au lieutenant de l'ovèterie d'organiser des battues administratives pour réduire la population des sangliers devenue invasive. Ces battues sont organisées avec autorisation préfectorale et sous la conduite du lieutenant de l'ovèterie qui en assure la sécurité. Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès au bois est interdit aux promeneurs pendant la demi-journée de battue.

Ces battues administratives sont nécessaires pour réguler la population de sangliers dans une zone donnée pour les raisons principales suivantes :

- **Risque de propagation de maladies :** Les sangliers peuvent être porteurs de maladies dangereuses pour les humains et les animaux domestiques. La régulation de la population de sangliers réduit le risque de propagation de ces maladies.
- **Dégâts aux cultures :** ils peuvent causer d'importants dégâts aux cultures, aux jardins et aux espaces verts. Malgré les indemnités sur les agriculteurs et les propriétaires de terres peut être important.

- **Risques pour la sécurité routière :** Les collisions entre les voitures et les sangliers peuvent causer des accidents graves, voire mortels. Cet hiver trois collisions véhicules contre sangliers ont eu lieu dans la côte de la Belle Image. Réduire la population de sangliers réduit les risques d'accidents.

- **Équilibre écologique :** Les trop importantes populations de sangliers provoquent des perturbations dans l'écosystème local. Ainsi, depuis la surpopulation de sangliers, le nombre de chevreuils présents dans nos bois a considérablement diminué. Les battues administratives contribuent à maintenir l'équilibre écologique de la zone.

- **Contrôle de la population :** Les populations de sangliers peuvent devenir incontrôlables en l'absence de régulation. Les nombreuses rencontres des promeneurs avec ces animaux dans nos bois et la probabilité grandissante de voir ces animaux dans les rues de Saint Aubin la nuit, puis à terme, le jour, comme on le voit dans certaines bourgades, nous a conduit à réguler cette population pour la maintenir à un niveau acceptable.

- **Risques pour les personnes et les animaux domestiques :** Les sangliers ne sont naturellement pas agressifs envers l'homme. Toutefois une laie accompagnée de ses marcassins a pour réflexe de défendre sa portée lorsqu'elle juge que ses petits courent un danger. Dans ces circonstances elle peut avoir une attitude agressive envers un chien ou un humain.

Trois battues déjà ont été organisées dans les bois limitrophes de la commune (CNRS au bord de la route de la Belle Image, propriété du château de Villiers, marais du Fonds Guérin). A ce jour, 55 sangliers ont été éliminés. Une battue de régulation aura lieu prochainement dans les bois de Saint Aubin.

Serge BLIN

## Dépenser moins

Pour Rénover votre logement, cumulez les aides : La Prime éco-logis est cumulable avec la prime MaPrimeRenov !



### Pour dépenser moins d'électricité

Savez-vous que baisser le thermostat de chauffage d'1°, c'est réduire sa facture d'environ 7% ! Il existe d'autres astuces pour économiser l'électricité et le chauffage : éteindre la lumière des pièces inoccupées, baisser le chauffage des pièces inoccupées, fermer les volets et tirer les rideaux la nuit en hiver, remplacer au besoin les joints des fenêtres, installer un boudin au pied des portes donnant sur l'extérieur, placer derrière le radiateur des réflecteurs de chaleur...

### Pour dépenser moins d'eau

Préférer les douches de 5 minutes (en moyenne 60 litres) aux bains (200 litres), réparer les fuites d'eau (une chasse d'eau qui coule, cela revient à plus de 600 € par an !), installer sur les robinets un éco-mousseur, privilégier les cycles courts du lave-linge ou du lave-vaisselle...

**RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !**

- Se doter** d'équipements économes en eau pour robinets (couronne, aérateur, mitigeur, réducteur de débit...)
- Opter** pour des équipements économes en eau pour WC (éco-tac, système double poussée...)
- Préférer** les douches aux bains et réduire la quantité d'eau utilisée en limitant ses douches à 5 minutes.
- Ne pas laisser** couler l'eau sans raison. Penser à la couper quand on se lave les mains, quand on se savonne...
- Remplir** complètement son lave-linge et son lave-vaisselle pour les faire tourner à plein.
- Récupérer** la bouillie d'eau (avec produit) issu de ses douches et la réutiliser pour arroser ses plantes par exemple.
- Installer** un récupérateur d'eau de pluie pour arroser son jardin ou pour ses usages domestiques.
- Réparer** les fuites d'eau éventuelles chez soi et les faire réparer rapidement.

**SYNTHÈSE DE LA QUALITÉ DE VOTRE EAU SUR LES 12 DERNIERS MOIS**  
(DERNIÈRE MISE À JOUR LE 13/03/2023)

QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE: **80** analyses bactériologiques

**QUELS SONT LES GOÛTS DE VOTRE EAU ?**  
(DERNIÈRE MISE À JOUR LE 13/03/2023)

Votre eau est de minéralité: **MOYENNE**

µS.cm<sup>-1</sup> 200 600

- Les eaux de faible minéralité (conductivité < 200 µS.cm<sup>-1</sup>): Goût qualifié d'amer et de métallique.
- Les eaux de minéralité moyenne (conductivité entre 200 et 600 µS.cm<sup>-1</sup>): Goût qualifié de neutre, sans goût.
- Les eaux de forte minéralité (conductivité > 600 µS.cm<sup>-1</sup>): Goût qualifié de salé, astringent et riche en minéraux.

## On gagne tous à mieux trier

Soyez vigilants, afin d'éviter que votre bac soit refusé, pensez à bien trier vos emballages ménagers dans le bac jaune.

Il s'agit des déchets suivants :

les emballages plastiques / les emballages métalliques / les cartons & briques alimentaires / les papiers / Les emballages doivent être jetés en vrac, sans sac, sans les imbriquer.

### INTERDITS :

Les ordures ménagères, les textiles sanitaires (essuie-tout, couches...), les objets en plastique (jouets, pots de fleurs...), les textiles (vêtements, sacs, chaussures, linges), le verre, le bois



## Pourquoi et quand détruire les nids de frelons asiatique ?

Quel est l'intérêt de la destruction d'un nid primaire et la condition de son efficacité ?

L'intérêt d'assurer la destruction d'un nid sous sa forme primaire est de couper court le plus précocement possible à son évolution vers sa forme adulte, bien plus destructrice.

Afin d'être efficace, il faut pratiquer l'intervention de neutralisation du nid primaire au moment où on est assuré de la présence de la reine au sein du nid primaire.

### Quand faut-il détruire les nids ?

Dès le mois d'avril : création de nids primaires jusqu'en juillet (5 à 20 centimètres de diamètre)

De juillet jusqu'à début décembre : évolution des nids de leur forme primaire à celle d'adulte (jusqu'à 80 centimètre de diamètre avec activité conséquente)

### Comment détruire un nid primaire ?

Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans utiliser d'insecticide, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en mettant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation.



## Fabriquer un piège 100% récup'

**Pas besoin de faire compliqué !** Vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus.

### L'appât recommandé ?

L'alcool et le sucre, les frelons asiatiques en sont friands, et ce, quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (pas de miel, bien sûr, cela attirerait les abeilles...).

### Où l'installer ?

S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin, commencez par là, car c'est ici que les fondatrices vont venir.

Enfin, quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer.



## Tous mobiles avec SiomDirect !

Vous résidez dans l'une des 21 communes du territoire, le Siom met à votre disposition SiomDirect, une application accessible directement depuis votre mobile.



## La crèche du Héron (SIVISA)

L'Association Filémon et l'Animation Jeunes, de Villiers le Bâcle, s'investissent pour la crèche !

- En ce début d'année 2023 un projet intergénérationnel se met en place à la crèche intercommunale du Héron.

Entre l'association villebaclaise Filémon, ouverte à toutes les tranches d'âge, et les jeunes de l'Animation Jeunes (AJ) de Villiers le Bâcle, des liens se sont créés pour mettre leur énergie et leurs talents en commun.

L'idée est d'agrémenter la façade de la crèche et le mobilier urbain qui se trouve à proximité, de décorations attractives aux yeux des tout-petits. Ainsi, ce sont divers objets en laine, tissus, feutrine ou bois qui orneront bientôt notre environnement immédiat, lui donnant un petit air de fête au quotidien.

- En juin 2023, sera organisé dans les locaux de la crèche un cocktail pour remercier tous les participants à cette initiative, avec l'équipe de la crèche, des familles et des élus : un moment de convivialité pour mettre à l'honneur ceux qui s'investissent pour que notre structure soit un lieu de partage et de rencontre entre les générations et entre nos deux villages.

- Avant les vacances d'été, les jeunes de l'AJ de Villiers qui sont inscrits au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) proposeront une activité à nos petits bouts, afin de mettre en application les compétences apprises pendant leur formation et aussi peut-être de susciter des vocations !

Une belle initiative intergénérationnelle à saluer. Des contacts ont été pris avec l'AJ de Saint Aubin pour que des jeunes de Saint Aubin s'y associent dans les mois à venir.

**Benoit JULIENNE**  
Vice-président du SIVISA



## Le Père Noël à l'école maternelle Les Alouettes

Cette année encore, les enfants de l'école maternelle ont eu la visite du Père Noël. Il est arrivé avec une grande hotte remplie de cadeaux. Chacun a ainsi reçu un joli livre et a eu le droit à une photo avec notre invité spécial. Sous le regard émerveillé des enfants, le Père Noël a ensuite échangé avec eux pour leur plus grand plaisir.



### Calendrier de l'école :

- Séances à la médiathèque : 23/03, 20/04, 11/05 et 8/06
- Sortie scolaire : Zoo refuge « La tanière » le 26/05
- Photographe le 25 mai à l'école
- Spectacle avec la maternelle de Villiers : Date à définir / Thème : L'eau
- Spectacle de fin d'année : le 23 juin à 18h30, dans la salle de la Colombe.



## Les crêpes de la Chandeleur tant attendues !

La Chandeleur est une fête joyeuse et festive que nous avons célébrée avec les enfants. Voici comment s'est passée cette belle journée :

**Introduction à la tradition :** Nous avons expliqué aux enfants l'origine de la fête de la Chandeleur et les traditions associées à cette journée, comme la préparation et la dégustation de crêpes.

**Préparation de la pâte à crêpes :** Les enfants ont été impliqués dans la préparation de la pâte à crêpes en aidant les enseignants à mesurer les ingrédients et à mélanger la pâte.

**Cuisson des crêpes :** Nous avons utilisé une plaque chauffante pour faire cuire les crêpes pendant que les enfants regardent et apprennent.

**Décoration des crêpes :** Les enfants ont utilisé différents ingrédients pour décorer les crêpes, comme des fruits, de la confiture, du sucre et du chocolat.

**Dégustation des crêpes :** les crêpes qu'ils ont préparées et décorées et dévorées !



## L'animation jeunes

L'animation jeunes a débuté son année par une journée au parc Disney en compagnie des jeunes de Villiers-le-Bâcle.

Tôt le matin, les jeunes de Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle arrivent à Disneyland Paris et commencent leur journée avec une promenade dans Main Street, la rue principale du parc, qui regorge de boutiques et de restaurants. Ils peuvent acheter des souvenirs avant de commencer à explorer le parc.

Le groupe décide ensuite de se diriger vers Adventureland pour faire des attractions telles que Avengers ou Spacemountain. Après une matinée remplie d'adrénaline, ils se dirigent vers Frontierland pour faire des attractions comme Big Thunder Mountain Railroad et Phantom Manor.

Après avoir exploré Frontierland, le groupe décide de prendre une pause déjeuner bien méritée.

L'après-midi, le groupe décide de se concentrer sur Fantasyland, où ils peuvent revivre leurs contes de fées préférés en faisant des attractions telles que Blanche-Neige et les Sept Nains et Peter Pan's Flight. Ils ne manquent pas non plus de faire un tour dans le château de la Belle au bois dormant ou de prendre des photos souvenirs devant.

En fin d'après-midi, le groupe décide de se rendre à Discoveryland pour explorer le monde futuriste de Disneyland Paris et faire des attractions telles que Buzz Lightyear Laser Blast et Star Tours.

C'est ainsi que se termine leur journée mémorable à Disneyland Paris, remplie d'aventures, de rires et de moments magiques.



## Mini séjour au Puy du Fou

Les beaux jours reviennent et de nouveaux projets émergent pour la jeunesse saint Aubinoise :

Un mini-séjour au Puy du Fou du 24 au 27 avril 2023 :

Quelques jours dans un parc à thème unique en France, à la découverte de l'histoire et des spectacles grandioses qui vont nous faire voyager dans le temps.

A côté des spectacles, les jeunes pourront également découvrir plusieurs villages thématiques qui accueillent des artisans et des magasins liés à chaque époque : la Cité Médiévale (la plus fournie, avec toute une rue de commerces), le Village XVIIIème, le Fort de l'An Mil et le Bourg 1900.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour permettre à nos jeunes de découvrir l'histoire sous un angle enchanteur.



## Charente Maritime

Le séjour été : du 7 au 19 juillet 2023

Une destination basée sur les activités nautiques comme le char à voile et le catamaran mais pas seulement. Nous découvrirons le milieu marin et sa côte de Beauté. Meschers-sur-Gironde est un petit village qui a su garder son caractère typique. Ancienne cité troglodytique, Meschers jouit d'un paysage estuarien caractéristique, entre plages et falaises, marais et forêts littorales. Le centre dispose d'un parc de 7 hectares, implanté au cœur de la forêt de Suzac.



Eté 2023 : juillet

Des jobs d'été seront proposés aux jeunes de la commune pour réaliser des tâches administratives et aider les services techniques de la ville dans des petits travaux. Cette action fait suite à ce qui a été mis en place l'an passé.



## Harcèlement scolaire



Le Conseil Municipal des jeunes s'engage face au harcèlement. Une sensibilisation par et pour les jeunes

Nous souhaitons mobiliser nos jeunes face au danger du harcèlement. Une veillée fut consacrée à des jeux et des débats pour mettre en garde les jeunes des effets néfastes de cette pratique. Ils ont pu exprimer leurs expériences et sentiments lors des différentes situations vécues au collège ou lycée. Des jeux ont participé à délier les langues et mieux mesurer l'impact négatif que le harcèlement peut provoquer chez des personnes.

## Réunion contre le harcèlement

Le mercredi 8 mars 2023 à la salle de la Mare

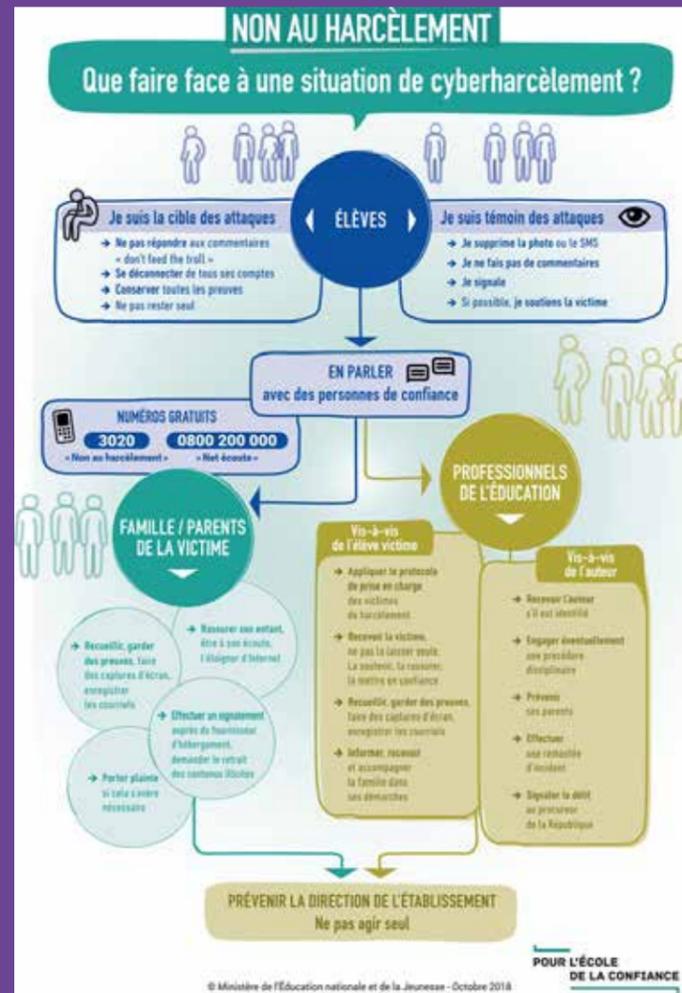
Nous étions un petit groupe de parents et de jeunes à assister à un temps d'échanges avec l'association AROEVEN (mouvement d'Education populaire) et Madame Debuchy (conseillère pédagogique de l'éducation du collège Juliette Adam) pour comprendre et agir face à des situations de harcèlement.

Madame Debuchy a expliqué le dispositif mis en place au sein du collège Juliette Adam.

En effet depuis 2017 un groupe d'élèves de la 5ème à la 3ème, sont formés dans le cadre du programme de l'Académie de Versailles au dispositif anti harcèlement. Ils oeuvrent au quotidien aux actes de malveillance au sein du collège.

Nous avons aussi écouté deux ambassadeurs de la Paix de Juliette Adam en la présence de Nathan Gaiani et Mathis Goupil qui ont pu témoigner de l'impact de leur actions au sein de l'établissement.

Ces témoignages ont pu démontrer la maturité de ces jeunes au sein d'un établissement volontaire et actif pour lutter contre ce problème qu'est le harcèlement.



**pHARe** Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

## MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021  
**pHARe généralisé à tout le territoire**

**10**  
élèves-ambassadeurs par établissement



### QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer** le climat scolaire.
- Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- Suivre l'impact** de ces actions.
- Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

## EN BREF

### Le nouvel hôpital de Paris Saclay prend forme

Situé entre Saclay et Palaiseau, il occupe 49 000m<sup>2</sup> et sera desservi par les bus et dans l'avenir par la ligne 18. Son ouverture aux patients est prévu mi 2024. IL représentera 427 lits dont 90% de chambres individuelles, 9 blocs opératoires. Une maternité pourra accueillir 3 000 naissances par an et une crèche pour 50 berceaux.



### Envie de lire ?

Une nouvelle librairie s'est ouverte dans le quartier du Moulon. Il s'agit d'une « annexe de la librairie de Gif, Liragif. Vous pouvez passer commande de vos ouvrages préférés sur le site :

<https://www.liragif.com/>



## Les travaux de construction du viaduc de la ligne 18 continuent

Afin d'assurer la construction du viaduc au-dessus et à proximité de la RD36, située à proximité de l'entrée nord du CEA, la RD36 sera réduite à 2 x 1 voie entre l'entrée nord du CEA et le rond point à l'est du **Christ de Saclay jusqu'à fin mars 2023**

Pendant cette période, une déviation est mise en place via la RD306 vers Saint-Aubin, puis la RD128 vers Palaiseau pour rejoindre la RN118 à Orsay - Centre universitaire, via l'échangeur N°9 de Corbeville.



## Remboursement Navigo

Île-de-France Mobilités met à disposition des voyageurs franciliens un espace de dédommagement pour simplifier leurs démarches.

Actuellement il y a 2 campagne de remboursement des pass Navigo, rendez-vous sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement>



## LIVRAISON DU COMPOST

Comme tous les ans, la commune met à disposition des Saint-Aubinois qui le souhaitent du compost.

Pour en bénéficier, vous devez prendre RDV auprès de Jean-Noël Levasseur par mail à [jean-noel.levasseur@saint-aubin.fr](mailto:jean-noel.levasseur@saint-aubin.fr) ou téléphone au 01-69-41-65-37. Muni d'un justificatif de domicile de - de 3 mois, vous conviendrez alors d'un RDV pour venir récupérer le compost aux dates et horaires suivants :

- Le mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 mars de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
- Le vendredi 31 mars entre 9h00 et 11h00
- Le lundi 3, mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 avril de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.
- Le vendredi 7 avril de 9h00 à 11h00

Pensez à vous munir de contenants, des pelles seront mises à dispositions par les services techniques.



### Quels sont les bienfaits du compost dans un potager ?

Le compost est un excellent amendement pour les sols de potager, car il présente de nombreux avantages pour les plantes et la santé de l'environnement. Voici quelques-uns des bienfaits du compost pour un potager :

**Fournit des nutriments :** Le compost est riche en nutriments essentiels tels que l'azote, le phosphore et le potassium, qui sont nécessaires à la croissance des plantes. En ajoutant du compost à votre sol, vous fournissez à vos plantes un apport régulier en nutriments.

**Favorise une bonne structure du sol :** il contient des matières organiques qui aident à améliorer la structure du sol, en le rendant plus léger et plus aéré. Cela permet aux racines de mieux se développer et d'absorber l'eau et les nutriments plus facilement.

**Retient l'eau :** il retient l'eau dans le sol, ce qui est important pour les plantes, car cela leur permet de rester hydratées pendant les périodes sèches.

**Réduit les maladies et les ravageurs :** il aide à réduire les maladies et les ravageurs dans votre jardin. Les microbes bénéfiques présents dans le compost renforcent la santé des plantes et aident à les protéger contre les maladies et les ravageurs.

**Favorise la biodiversité :** il encourage la biodiversité dans votre jardin en fournissant un habitat pour les micro-organismes bénéfiques et les insectes qui aident à polliniser les plantes.

En résumé, le compost est un excellent moyen de maintenir un sol riche en nutriments et en vie, ce qui favorise une croissance saine des plantes, réduit les maladies et les ravageurs et contribue à la protection de l'environnement.

## allocation énergie 2023



Aide financière accordée par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Aubin pour les familles ayant un quotient familial pour faire face aux dépenses d'énergie et à l'augmentation des tarifs du fuel, du gaz et de l'électricité.

Les conditions d'attribution sont basées sur le quotient familial.

QUOTIENT	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%
ALLOCATION	500,00	437,50	375,00	312,50	250,00	187,50	125,00	62,50

Pensez à calculer votre quotient familial vous êtes peut-être éligible

## AGENDA



**1er avril :**  
Journée du chocolat - animée par l'AHSA



**2 avril :**  
Pâques



**15 avril :**  
Théâtre salle de la commanderie (PSY CHO psycho)



**16 avril :**  
Fête des Jardins Partagés



**3&4 juin :**  
Fête de Saint-Aubin



**Fin juin :**  
Fête de Fin d'année école / associations

Réservez vos dates !  
Restez informés sur [www.saint-aubin.fr](http://www.saint-aubin.fr)

## Mairie

Place de la Mairie  
91190 SAINT-AUBIN  
Tél : 01 69 41 09 15  
Mail : [mairie@saint-aubin.fr](mailto:mairie@saint-aubin.fr)  
[www.saint-aubin.fr](http://www.saint-aubin.fr)

### Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00 - 17h00  
Mercredi : 14h00 - 17h00  
Vendredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Samedi : 09h00 - 12h00

### Permanence téléphonique

Du lundi au samedi : 09h00 - 12h00

## Votre Député

### Paul MIDY

Député de la 5e circonscription de l'Essonne vous reçoit **sans rendez-vous les jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h** au 9 rue Charles de Gaulle - 91400 Orsay

Tél : 06 58 58 90 23

Mail : [paul.midy@assemblee-nationale.fr](mailto:paul.midy@assemblee-nationale.fr)

## Formalités

Les habitants de Saint-Aubin peuvent désormais effectuer leurs formalités administratives à la Mairie annexe de Gif-sur-Yvette, au Moulon :

18, Mail Potier

91190 Gif-sur-Yvette

Tél. : 01 70 56 52 30

Horaires : Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 11h à 17h

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans le prochain journal municipal, merci de vous adresser à la mairie : [communication@saint-aubin.fr](mailto:communication@saint-aubin.fr)

## Vos élus

**Pierre-Alexandre MOURET**  
Maire de Saint-Aubin

**Benoit JULIENNE**  
1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux finances, vice Président du SIMISA (crèche)

**Serge BLIN**  
2<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité

**Sophie CAMPISCIANO**  
3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse et aux transports scolaires

**Françoise BALHAZARD**  
4<sup>ème</sup> adjointe, déléguée au dév. durable, à la mobilité et aux affaires sociales

**Djamal ALI-BELHADJ**  
Conseiller municipal délégué à la vie associative

**Rémi JEANNOT**  
Conseiller municipal délégué aux relations avec la CPS en matière d'assainissement et de gestion des eaux

**Marie-France LAUNET**  
Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles

**Sandrine MOURET**  
Conseillère municipale déléguée à la communication

### Conseillers municipaux

Pascal **AMBROISE**  
Pascale **BEAUCHÊNE**  
Valentin **BLOT**  
Dominique **GUILLAN**  
Martine **MONTARON**  
Claude **PREVOST**

# Fête

# du Village



## Saint-Aubin les 3 et 4 juin 2023

Manèges · Stands · Pétanque · Repas · Chorale  
Feu d'artifices · Les foulées du Mesnil · Tournoi de foot